

Programme de subventions de 2011 pour la création d'aires de jeux sécuritaires dans les fermes

Groupe de travail multipartite Des enfants en santé, pour un avenir en santé

En juin 2005, le groupe de travail multipartite Des enfants en santé, pour un avenir en santé a publié son rapport sur les façons dont la population manitobaine pourrait aider les enfants et les jeunes à jouir de la meilleure santé possible, maintenant et pendant leur vie adulte. Le groupe de travail s'est penché plus particulièrement sur les facteurs qui ont une incidence sur la santé des enfants dans les domaines de la nutrition, de l'activité physique et de la prévention des blessures.

Dans ce rapport, le groupe de travail a notamment recommandé que le gouvernement provincial fasse la promotion d'initiatives d'éducation portant sur la sécurité à la ferme destinées aux enfants et aux jeunes.

Création d'aires de jeux sécuritaires dans les fermes

La ferme est un milieu unique, car elle sert à la fois de lieu de travail et de résidence. Pour les enfants, la ferme tout entière peut leur sembler être une aire de jeux et d'exploration, et il leur faut du temps et de la supervision pour reconnaître et comprendre les dangers qui les entourent. Cependant, il n'est pas toujours possible d'exercer une surveillance étroite à la ferme et une des solutions à ce problème consiste à aménager **une aire de jeux sécuritaire** bien conçue.

Une aire de jeux sécuritaire restreint physiquement l'exposition de l'enfant aux dangers présents sur la ferme. Sous la surveillance d'adultes, l'enfant peut alors faire l'expérience en toute sécurité des stimulations que procure le jeu, pour se développer dans un milieu plus sécuritaire.

Vie saine, Jeunesse et Aînés, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, ainsi que Travail et Immigration Manitoba collaborent à la mise en oeuvre de plusieurs activités axées sur la sécurité et la santé à la ferme. Le programme de subventions pour des **aires de jeux sécuritaires** s'inscrit dans la campagne sur la sécurité en milieu agricole du Manitoba.

Subventions pour la création d'aires de jeux sécuritaires

Les propriétaires de fermes peuvent obtenir une subvention maximale de 500 \$ pour les aider à aménager une **aire de jeux sécuritaire** sur leur propriété. Cent subventions seront offertes en 2011.

Conditions :

- L'aire de jeux sécuritaire est destinée à une ferme familiale.
- Au moins un membre de la famille vivant sur la ferme est né après le 1^{er} janvier 2000.
- L'aire de jeux sécuritaire doit posséder une clôture munie d'un mécanisme de fermeture à l'épreuve des enfants.
- La conception et la construction des installations sont conformes aux « Six étapes pour créer une aire de jeux sécuritaire » (voir **Annexe A**).
- Pour obtenir une subvention, vous devez terminer votre projet et envoyer les reçus et les photos exigés avant le 31 décembre 2011.

Processus de demande

1. Faites parvenir votre demande dûment remplie à :

Vie saine, Jeunesse et Aînés
Subventions pour des aires de jeux sécuritaires
300, rue Carlton, bureau 2136
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204-948-2366
Courriel : Howard.Skrypnyk@gov.mb.ca

2. Une lettre d'approbation sera envoyée aux personnes dont la demande a été acceptée.
3. Ces personnes recevront leur subvention après avoir fait parvenir une copie de leurs reçus et des photos de l'aire de jeux sécuritaire terminée (au plus tard le 31 décembre 2011).

Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du guide *Creating Safety Play Areas on Farms* (en anglais seulement) :

- en le téléchargeant à <http://www.gov.mb.ca/healthyliving/farmsafety.html>;
- en vous rendant au bureau d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales de votre région;
- en communiquant avec le personnel de Vie saine, Jeunesse et Aînés par téléphone : 204-788-6652, télécopieur : 204-948-2366 ou courriel : (howard.skrypnyk@gov.mb.ca).

Description du projet

Veillez donner un bref aperçu de votre projet. Utilisez l'espace qui suit pour décrire votre projet et dessinez le plan de votre propriété sur la feuille de dessin ci-jointe. L'**Annexe B** présente un modèle de plan d'aire de jeux sécuritaire.

Description du projet :

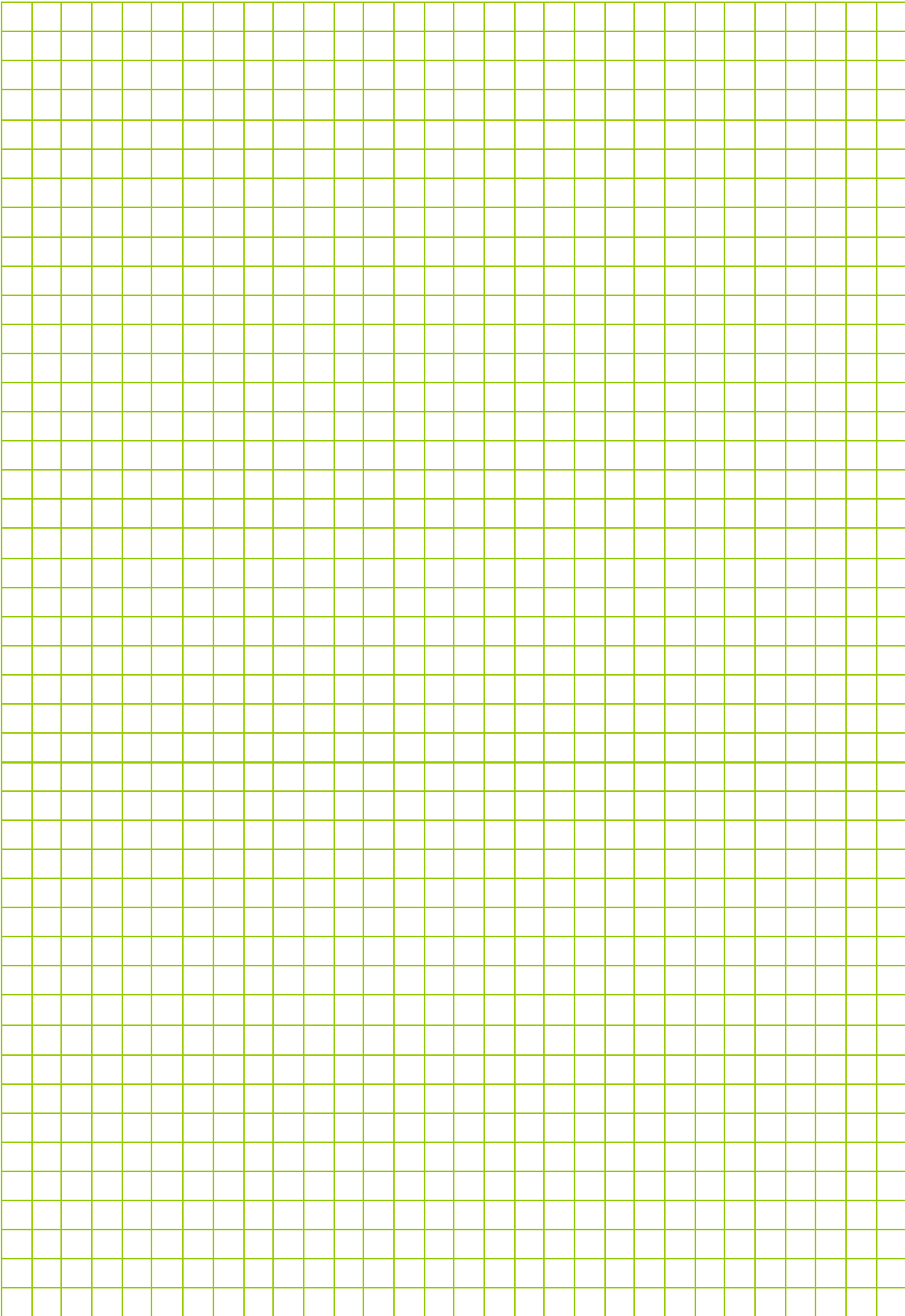
Dimensions :

Structures de jeux à inclure (espaces d'ombre, balançoires, glissoires, bac à sable) :
Distance par rapport aux lieux de travail :

Matériaux de revêtement (paillis d'écorce, copeaux de bois, sable fin, gravier fin) :
Participants :

Commentaires :

Feuille de dessin :



Annexe A – Six étapes pour créer une aire de jeux sécuritaire

Il est maintenant temps de mettre vos connaissances en pratique. Les étapes qui suivent résument toute l'information nécessaire à cette fin.

1ère étape : *Trouver* un endroit qui pourra être aménagé en une aire de jeux sécuritaire. L'emplacement choisi devrait offrir un maximum de possibilités pour des jeux, tout en réduisant au minimum les risques d'exposition aux dangers liés aux activités agricoles.

2e étape : *Dessiner* l'aire de jeux idéale pour cet emplacement, en cherchant à favoriser la pratique d'activités variées, incluant des jeux qui stimulent l'imagination et des jeux de manipulation, et en prévoyant des espaces pour grimper, se balancer et aller à bicyclette ou utiliser d'autres jeux de locomotion. Prévoir les modifications qui devront être apportées à mesure que les enfants grandiront.

3e étape : *Déterminer* le matériel nécessaire. Fabriquer, acheter ou adapter le matériel en fonction des différentes activités de jeux. Consulter les sites Web qui proposent du matériel pour terrains de jeux ou d'autres ressources, afin d'obtenir des conseils précis sur l'aménagement d'aires de jeux en milieu résidentiel.

4e étape : *Construire* l'aire de jeux, y compris la surface du sol, les bordures, les clôtures et les barrières. Les enfants plus âgés peuvent participer à la construction s'ils sont supervisés.

5e étape : *Utiliser* l'aire de jeux. Expliquer les règles de sécurité et afficher des panneaux, au besoin. Observer les jeunes enfants, leurs frères et soeurs plus âgés et les surveillants adultes pendant qu'ils utilisent l'aire de jeux. Déterminer les modifications qui doivent être apportées dans l'immédiat et les changements à faire dans l'avenir, en fonction de l'utilisation qui est faite de l'aire de jeux.

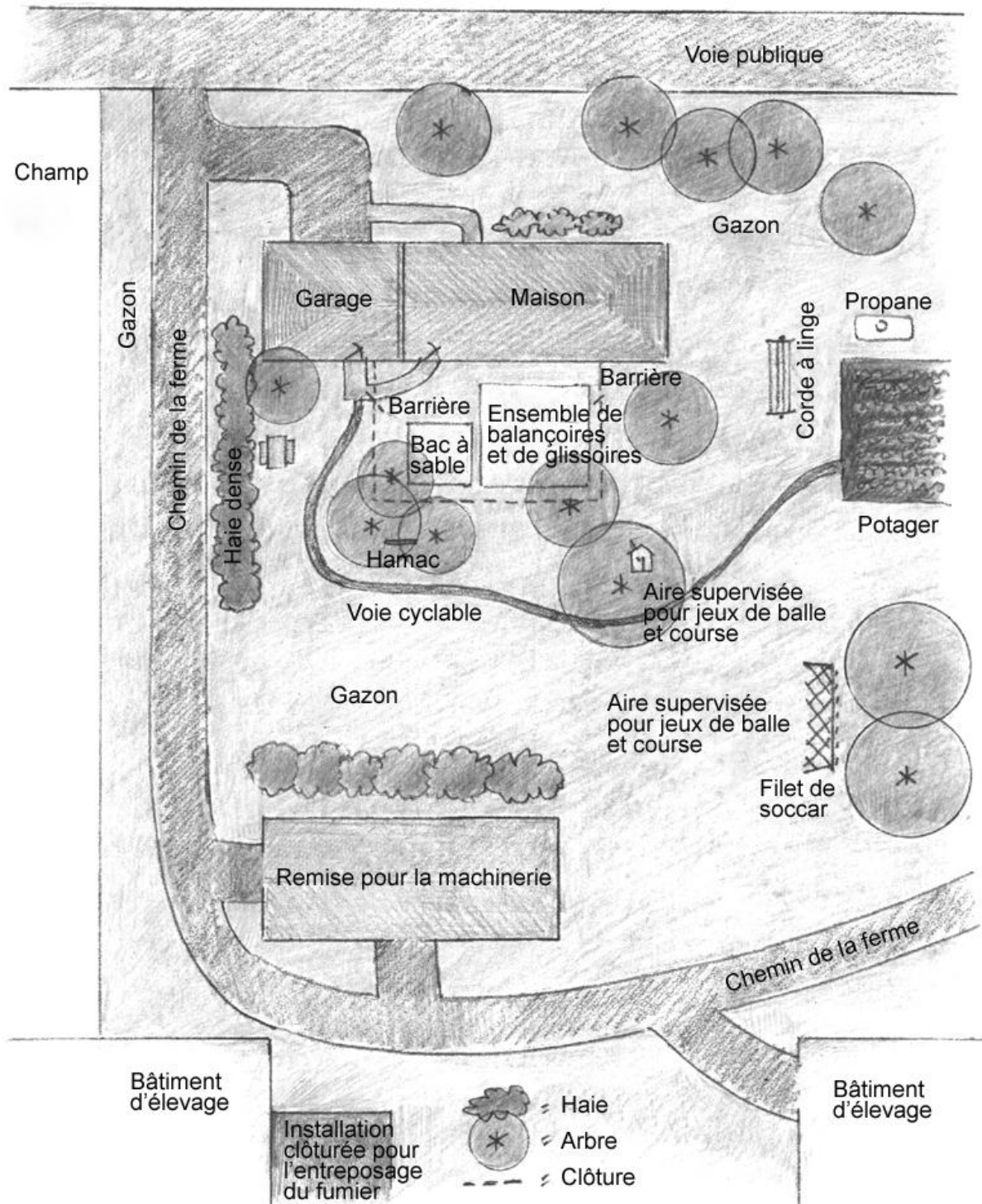
6e étape : *Entretenir* et améliorer l'aire de jeux sécuritaire. Mettre en place un plan d'entretien systématique qui prévoit notamment la tonte du gazon, la vérification du matériel afin de déceler toute pièce brisée ou desserrée et la revue des règles de sécurité avec les visiteurs. Permettre aux enfants plus âgés de participer à l'inspection et à l'entretien; ceci augmentera leur sentiment d'appartenance et leur rappellera l'importance d'informer les adultes de tout danger potentiel. Apporter les améliorations nécessaires et modifier les installations à mesure que les enfants vieillissent, afin que l'équipement et le matériel restent adaptés à leur âge.

Les six étapes proposées visent essentiellement à assurer une surveillance efficace par des adultes, tout en favorisant le développement des enfants qui utiliseront l'aire de jeux. Déterminer les angles de vue qui permettront d'exercer une surveillance, en n'oubliant pas que l'aire de jeux ne peut remplacer la présence d'un surveillant. L'aire de jeux devrait être stimulante et amusante. Elle devrait également favoriser la croissance de l'enfant sur les plans physique, émotif, social et intellectuel.

Source: Creating Safe Play Areas on Farms

http://www.marshfieldclinic.org/nccrahs/default.aspx?page=nfmc_nccrahs_safe_play_welcome

Annexe B – Modèle de plan d'une aire de jeux sécuritaire



Source: Creating Safe Play Areas on Farms

http://www.marshfieldclinic.org/nccrahs/default.aspx?page=nfmc_nccrahs_safe_play_welcome